

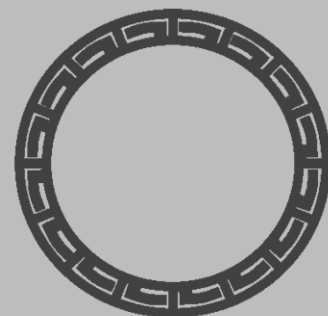
Fiche de données de sécurité

Orpiment

Code de produit: PS-IN0019

Département: pigments secs rares & historiques

C.A.S.: 1303-33-9



KAMA
PIGMENTS

Section: 1 Identification

Nom chimique:	Arsenic sesquisulfure; Trisulfure d'arsenic. Synonyme(s): Réalgar
Indice de couleur:	C.I, Pigment jaune 39
Utilisations recommandées:	Produits chimiques de laboratoire, pigments dans la couleur des artistes, à des fins de restauration
Utilisations déconseillées:	Utilisation d'aliments, de médicaments, de pesticides ou de produits biocides

Section: 2 Identification des dangers

Éléments de l'étiquette SGH



Mention d'avertissement

Danger

Classe SGH

Toxicité orale aiguë, catégorie 3

Toxicité aiguë par inhalation - Poussières et brouillards, catégorie 3

Cancérogénicité, catégorie 1A

Danger pour le milieu aquatique, catégorie 1

Mentions de danger

H301 Toxique en cas d'ingestion

H331 Toxique par inhalation

H350 Peut provoquer le cancer

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou concernée: consulter un médecin.

P405 conserver verrouillé.

P302 + P352 En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon.

P309 + P311 En cas d'exposition ou de malaise, appeler un centre anti-poison ou un médecin.

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément aux réglementations régionales, nationales et internationales.

Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

Composant	N ° CAS	Poids%
Trisulfure d'arsenic	1303-33-9	99.99

Section: 4 Premiers soins

Conseil général:	montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Un examen médical immédiat est requis.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à grande eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Un examen médical immédiat est requis.
Contact avec la peau:	Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Un examen médical immédiat est requis.
Inhalation:	Aller à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Ne pas utiliser la méthode bouche à bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié. Un examen médical immédiat est requis.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Symptômes les plus importants:	Aucun raisonnablement prévisible
Notes au médecin:	Traiter de façon symptomatique

Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyen d'extinction approprié:	Utiliser un agent d'extinction approprié aux incendies environnants. En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée (brouillard), de la mousse ou un produit chimique sec.
Moyens d'extinction incompatibles:	Aucun connu.
Dangers spécifiques au produit:	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Produits de décomposition thermique dangereux:	Aucune donnée spécifique.
Mesures de protection spéciales pour les pompiers:	Non applicable.
Équipement de protection spécial pour les pompiers:	Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence:

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non désirées ou non protégées. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Éviter de respirer la poussière. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter la dispersion des matériaux déversés, le ruissellement et le contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériel de confinement et nettoyage:

Éloigner les conteneurs de la zone de déversement. Approchez-vous des émanations dans la même direction que le vent. Recueillir les éclaboussures avec un aspirateur ou une brosse et les placer dans un conteneur à déchets correctement identifié. Évitez de créer un nuage de poussière et d'empêcher la dispersion du vent. Éliminer par le biais d'une entreprise spécialisée autorisée.

Remarque:

voir la section 1 pour des informations d'urgence et la section 13 pour l'élimination des déchets. Empêcher de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées.

Section: 7 Manutention et stockage

Manipulation:

Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Utiliser uniquement sous une hotte chimique. Ne pas respirer les vapeurs / poussières. Ne pas ingérer.

Stockage:

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Gardez sous clé.

Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composant

CGIH TLV

NIOSH/IDLH

Trisulfure d'arsenic TWA:

TWA 0.01 mg / m³ IDLH:

5 mg / m³

Plafond: 0.002 mg / m³

Légende

ACGIH:

NIOSH IDLH:

Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
Institut national de la sécurité et de la santé au travail immédiatement dangereux pour la vie ou la santé

Mesures techniques:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits confinés.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux / du visage:

Portez des lunettes de protection appropriées ou des lunettes de protection contre les produits chimiques conformément aux réglementations OSHA relatives à la protection des yeux et du visage du 29 CFR 1910.133 ou à la norme européenne EN166.

Protection de la peau et du corps:

Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire:

Respectez les réglementations OSHA pour les respirateurs figurant dans 29 CFR 1910.134 ou dans la norme européenne EN 149. Utilisez un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH / MSHA ou dans la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation ou d'autres symptômes se manifestent.

Mesures d'hygiène:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Section: 9 Propriété physiques et chimiques

État physique:	solide en poudre
Apparence:	jaune-orange
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Aucune information disponible
pH:	non applicable
Point / intervalle de fusion:	300 °C / 572 °F
Point d'ébullition / Gamme:	707 °C / 1304,6 °F @ 760 mmHg
Point d'éclair:	Aucune information disponible.
Taux d'évaporation:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité ou d'explosivité	
Supérieur:	Aucune donnée disponible
Inférieur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune information disponible
Densité de vapeur:	Non applicable
Densité:	3.43 g / cm ³
Solubilité:	insoluble
Coefficient de partage; n-octanol / eau:	Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Température de décomposition:	Aucune information disponible
Viscosité:	Non applicable
Formule moléculaire:	As ₂ S ₃
Masse moléculaire:	246.02 g / mol

Section: 10 Stabilité et réactivité

Réactivité:	Peut se décomposer à une chaleur excessive.
Stabilité chimique:	Stable si utilisé conformément aux spécifications.
Possibilité de réactions dangereuses:	Risque d'explosion avec les agents oxydants, les chlorates, le nitrate de potassium, l'acide nitrique. Réagit avec l'eau, la chaleur, l'eau oxygénée, le chlore, l'acide chlorique.
Conditions à éviter:	Éviter la chaleur. Décomposition thermique
Matières incompatibles:	Agents oxydants, chlorates, nitrate de potassium, acide nitrique. Peroxyde d'hydrogène, acide chlorique, chlore, eau / chaleur.
Produits de décomposition dangereux:	Dioxyde de soufre, gaz sulfure d'hydrogène, arsenic.

Section: 11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë	
DL50, par voie orale:	185 mg / kg (rat)
DL50, cutanée:	936 mg / kg (rat)
CL50, inhalation:	Aucune information disponible.
Effets primaires	
Effet irritant sur la peau:	Pas d'effet irritant connu.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme cancérogène.

Composant	No.-CAS	IARC	NTP	ACGIH	OSHA
Trisulfure d'arsenic	1303-33-9	Groupe 1	Connu	A1	X

CIRC: (Centre international de recherche sur le cancer) Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme
Groupe 2A - Probablement cancérogène pour l'homme
Groupe 2B - Peut-être cancérogène pour l'homme

NTP: (Programme national de toxicité) Connu - Cancérogène connu
Raisonnement anticipé - Raisonnement prévu pour être un
cancérogène pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) A1 - Cancérogène connu de l'homme
A2 - Cancérogène suspecté chez l'homme
A3 - cancérogène pour les animaux

Effets mutagènes:	Aucune information disponible.
Effets sur la reproduction:	Aucune information disponible.
Effets sur le développement:	Aucune information disponible.
Tératogénicité:	Aucune information disponible.
STOT:	exposition unique Aucun connu
STOT:	exposition répétée Aucun connu
Danger par aspiration:	Aucune information disponible.
Symptômes / effets, aigus et différés:	Pas d'information disponible.
Information sur les perturbateurs endocriniens:	Aucune information disponible.
Autres effets néfastes:	Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

Section: 12 Données écologiques

Persistence et dégradabilité:	Insoluble dans l'eau Peut persister
Bioaccumulation / Accumulation:	Aucune information disponible.
Mobilité:	N'est probablement pas mobile dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

Section: 13 Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets: Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique mis au rebut est classé comme déchet dangereux. Les producteurs de déchets chimiques doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales relatives aux déchets dangereux pour assurer une classification complète et précise.

Section: 14 informations relatives au transport

D.O.T.
UN-No: UN1557
Nom d'expédition correct: ARSENIC COMPOUNDS, SOLID, N.O.S.
Nom technique: Trisulfure d'arsenic
Classe de danger: 6.1
Groupe d'emballage: III
TMD
UN-No: UN1557
Nom d'expédition correct: ARSENIC COMPOUNDS, SOLID, N.O.S.
Classe de danger: 6.1
Groupe d'emballage: III
IATA
UN-No: UN1557
Nom d'expédition correct: ARSENIC COMPOUNDS, SOLID, N.O.S.
Classe de danger: 6.1
Groupe d'emballage: III
IMDG / IMO
UN-No: UN1557
Nom d'expédition correct: ARSENIC COMPOUNDS, SOLID, N.O.S.
Classe de danger: 6.1
Groupe d'emballage: III

Section: 15 Informations sur la réglementation

Tous les composants du produit figurent dans les listes d'inventaire suivantes: X = répertorié U.S.A. (TSCA) Canada (DSL / NDSL) Europe (EINECS / ELINCS / NLP) Australie (AICS) Corée (ECL) Chine (IECSC) Japon (ENCS) Philippines (PICCS)

Inventaires Internationaux

Composant	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	NLP	PICCS	ENCS	AICS	IECSC	KECL
Arsenic trisulfide	Listé	Listé	-	215-117-4	-	-	Listé	Listé	-	-	KE-01940

Informations complémentaires: Réservé aux utilisateurs professionnels.

Section: 16 Autres renseignements

Références: Fiches signalétiques du manufacturier.
Préparé par: Kama pigments.

Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



KAMA
PIGMENTS

Dernière révision: 2019-12-09